









UTILISATEURS

- Installation destinée aux utilisateurs de vélos, VTT, BMX, skateboards, rollers, trottinettes, draisiennes.
- Toute activité autre que la glisse urbaine est interdite : jeux de ballon, trottinettes éléctriques, les véhicules à moteur électrique ou thermique sont interdits sur les pumptracks.
- La pumptrack est interdite aux enfants de moins de 8 ans non accompagnés.
- L'utilisation de la Pumptrack par les enfants est sous la responsabilité d'un parent ou d'un accompagnateur. La Mairie décline toute responsabilité en cas d'accident.

PISTES DE PUMPTRACK 120 M

NUMÉROS DE SECOURS:

LES POMPIERS: 18 LA GENDARMERIE: 17

Ou composer le 112 depuis un portable.

Gestionnaire:

Mairie de Saint-André-de-Corcy

Maintenance:

Square Claudius Bardet, 01390 Saint-André-de-Corcy

Téléphone:

04 72 26 10 30

Mail:

accueil@saintandredecorcy.fr

SÉCURITÉ

- Le port du casque et obligatoire, les gants et autres protections individuelles sont vivement conseillés (dorsale, coudières, genouillères, etc.).
- Ne pas pratiquer sous la pluie.
- Il est recommandé de ne pas pratiquer seul ce sport.









Flashez le QR code pour accéder aux tutoriels vidéos Comment rider une pumptrack en BMX / Skate / Trottinette / Rollers

RESPECT





Jetez les déchets dans la poubelle. Faites attention aux autres.

INTERDICTION

















